


Aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques

Une plateforme départementale a été mise en place pour lutter contre les frelons asiatiques

PUBLIÉ LE
26 AVRIL 2022

Destruction de nid de frelons asiatiques

La lutte contre le frelon asiatique fait l'objet en Seine Maritime d'un plan d'action qui associe les services et organismes de lutte contre les nuisibles, les services de l'État et du Conseil Départemental. Cette collaboration a mené à la mise en place du [GDMA](#) , organisme en charge de la lutte collective contre le frelon asiatique en Normandie.

Aides financières au 1er mai 2022

Pour l'élimination des nids de frelons asiatiques,

- le **département de Seine-Maritime** prend en charge 30% de la prestation ;
- la **communauté urbaine Le Havre Seine Métropole** apporte également son soutien financier avec une prise en charge supplémentaire à hauteur de 30% du coût de l'intervention
- Au total, l'aide publique pour la destruction d'un nid de frelon asiatique est de 60% de la facture par un intervenant agréé.

Liste de prestataires

Pour bénéficier de ces aides, le particulier doit faire appel à une entreprise agréée dont les coordonnées sont accessibles :

- soit par internet : www.frelonasiatique76.fr
- soit par téléphone : [02 77 64 57 76](tel:0277645776)